

LEPRE. REJET. PAUVRETE
SOINS. SOUTIEN. FORMATION
INTEGRATION
ESPOIR
Changez des vies !



Photo: Peter Lemieux



Mission Evangélique contre la Lèpre

Rapport annuel
2009

Sommaire

- **Rapport annuel du président** Page 3
- **Rapport annuel du directeur** Page 5
- **Projets soutenus en 2009** Page 8
- **Rapport de l'organe de révision** Page 9
- **Bilan 2009** Page 10
- **Compte d'exploitation 2009** Page 11
- **Annexe** Page 12
- **Rapport de performance 2009** Page 15

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

Pour cette assemblée générale nous serons à nouveau réunis à Yverdon, une manière de reconnaître la valeur de ceux qui nous soutiennent tout spécialement en Suisse Romande. Voilà pourquoi j'ai choisi de présenter ce rapport en français.

Les nouvelles de turbulences financières et de problèmes économiques se sont succédées cette année 2009. En contraste avec l'ambiance actuelle nous pouvons être reconnaissants, car nous avons pu remplir nos engagements en accord avec notre budget envers les malades de la lèpre. Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont continué à nous soutenir financièrement tout au long de cette année. Sans vous cela n'aurait pas été possible.

Durant l'année 2009 nous nous sommes réunis à différentes reprises : une séance extraordinaire du comité pour examiner la candidature de Markus Freudiger ; deux séances du comité en mars et novembre ; deux réunions du bureau comprenant les collaborateurs et le président

En 2009 nous avons eu quelques changements au niveau des collaborateurs :

Markus Freudiger est venu rejoindre l'équipe en Suisse alémanique à raison de 80%. Il s'engage spécialement dans les contacts avec les églises et le commerce équitable (shop sur internet), et a organisé un voyage en Inde pour nos donateurs et donatrices, voyage effectué en décembre 2009.

Katharina Fahrni Ritz est en congé aux Etats-Unis pour une durée d'une année. Elle reprendra son travail dans le courant de l'année 2010. Elle continue néanmoins de participer à certains projets, ce qui facilite la tâche à Markus Freudiger.

Daniel Wahl est venu rejoindre le comité Suisse avec mission de nous aider dans le domaine de la communication. Nous allons évaluer ensemble, lors d'une retraite, ce qui peut être fait pour faire connaître d'avantage la Mission Evangélique contre la Lèpre dans le public. M. Wahl est journaliste à la télévision locale de la région bâloise.

Concernant les changements en Suisse allemande, nous avons pu louer un nouveau bureau à Herzogenbuchsee à des conditions exceptionnelles. De plus, une fondation nous a fait un don en agencement avec des pupitres très chics.

Lors de l'assemblée générale de TLMI (The Leprosy Mission International) qui s'est tenue au Canada, j'ai été élu au comité international (pendant de notre comité, au niveau international). Ma première réunion en tant que membre a surtout été une occasion de me mettre dans le bain. Je représente les pays donateurs, comme la Suisse.

TLMI est en train de se doter de nouvelles structures, de redéfinir sa mission, et de travailler plus en partenariat. Plusieurs groupes de travail sont en ce moment à pied d'œuvre, afin de pouvoir présenter un projet à la prochaine assemblée générale. Pour l'heure certains changements ont été entrepris, affectant tant soit peu notre travail.

Si, en premier lieu, j'ai à dire merci à nos donateurs pour leur fidélité, il me semble juste pour une fois de faire valoir la constance et l'engagement de l'un de nos collaborateurs, à savoir notre directeur Eric Chollet. Il me semble propice de le faire aujourd'hui et maintenant pour trois raisons : La première est que je vais quitter le comité et que je voudrais dire à Eric un grand merci pour son amabilité, sa disponibilité et ses vastes connaissances au sein de la mission. Deuxièmement, il me semble juste de reconnaître à Eric sa valeur. Etant Suisse Romand, Eric manie l'allemand et l'anglais avec aisance. Malgré cela il reste un Romand pur souche tel qu'on les aime. Un grand merci à toi, et à tes côtés à ta femme qui te soutient et partage chaque moment avec toi.

La troisième raison n'est pas des moindres. Eric Chollet a rejoint la mission en janvier 1980. Cela fait 30 ans de service, cheminement vécu avec passion, engagement et endurance. Ce n'est pas tous les jours que nous pouvons fêter une telle fidélité, surtout sachant qu'il y a eu des périodes de beau temps, mais également des moments orageux, pendant lesquels Eric a gardé tout son calme et une patience à toute épreuve.

Merci également au comité romand, qui a toujours soutenu Eric dans son travail et qui nous reçoit pour cette assemblée générale.

Joël Sommer

Ce rapport était présenté à l'assemblée générale du 20 mars à Yverdon.

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR

Situation générale :

Une fois de plus, nous sommes reconnaissants de la fidélité de nos donateurs. Cette année tourmentée, tant en Suisse que sur le plan international, n'a pas affecté nos résultats. Nous avons mis au budget un total espéré aux entrées de Fr. 1'821'800.00 et le résultat final a été de Fr. 1'902'306.00 soit Fr. 33'000.00 de plus qu'en 2008. Nous avons mis au budget des dépenses pour Fr. 879'728.00 et les dépenses effectives ont été de Fr. 830'924.00. Vous aurez plus de détails lors de la présentation des comptes.

Coup d'œil sur les activités :

En janvier, j'ai été invité par TLM International, de les représenter à une réunion de 2 jours à l'ONU à Genève dans le cadre de la défense des droits de l'homme. Cette consultation réunissait principalement des responsables de la santé de nombreux pays dans le monde concerné par la lèpre, des représentants de l'ILEP, des scientifiques spécialisés en lèpre, quelques ONG, et plusieurs personnes affectées par la lèpre. Les témoignages apportés par certains d'entre eux ont été émouvants et n'ont laissé personne insensible. Le but était d'apporter des recommandations à la charte des droits de l'homme pour faire respecter les droits des personnes affectées par la lèpre et supprimer toute discrimination à leur égard.

En février, j'ai fait un voyage au Népal. Dans le cadre de la nouvelle structure qui se met en place par TLM, les pays de support sont invités à participer plus activement aux décisions prises sur le champ. Là il s'agissait d'une rencontre avec d'autres ONG travaillant au Népal et de définir une stratégie globale pour l'ensemble du pays. Avant ces rencontres, j'ai passé 4 jours avec une équipe de l'hôpital d'Anandaban. Nous sommes allés voir des patients dans des zones très éloignées de la capitale. J'ai pu me rendre compte des efforts énormes que cela demande parfois, pour n'atteindre que quelques personnes, mais aussi combien ces visites sont bénéfiques. Les patients sont reconnaissants que l'on vienne les voir. Cela leur donne aussi de l'importance aux yeux de leur entourage et contribue à ce qu'ils soient acceptés par la communauté.

En mars, Jan Kuny (membre de notre comité national) et moi-même, avons assisté à une rencontre européenne de TLM à Londres. Celle-ci réunissait les directeurs nationaux ainsi que les présidents. Le but était

de développer des synergies, d'apprendre les uns des autres et d'entrer dans des décisions concrètes. A la fin du week-end, chaque pays devait mentionner les pas nouveaux qu'il avait l'intention de faire et dans quel délai. Un groupe de 6 pays s'est mis ensemble pour soutenir des projets communs. Suisse – Allemagne - France – Belgique – Italie – Hongrie.

En avril, je suis allé au Bangladesh, accompagné par Ruedi Preisig, membre du Comité National. Nous avons passé deux jours à Dacca avec HEED Handicraft, notre fournisseur de cartes. Nous avons visité des productrices dans les bidonvilles de Dacca, sélectionné tout un échantillonnage d'articles pour la vente par internet. Nous sommes allés voir aussi le travail médical et social que fait notre mission dans les slums. Puis nous nous sommes rendus à Nilphamari pour rencontrer la famille Negrini. Avec M. Joha, un responsable de la réhabilitation, nous sommes allés voir quelques patients vivant dans les alentours de l'hôpital. Nous en avons ramenés des témoignages poignants que j'ai relaté dans notre périodique En Action. Je suis retourné une fois au Bangladesh en octobre pour assister à une rencontre sur la planification stratégique de nos activités dans ce pays. Pour la première fois depuis que nous sommes au Bangladesh, la direction générale a passé entre les mains d'un bengali, M. James Das. Des décisions importantes devaient également être prises concernant l'avenir de la famille Negrini. Le contrat de Jean-François arrive à échéance en juin 2010. Il quittera Nilphamari et rejoindra une autre organisation, Cure International, dans un nouveau projet au Niger. Bien qu'il quitte TLM officiellement, il continuera d'être à notre disposition 1 mois par année pour assurer des camps chirurgicaux.

J'ai assisté à deux cours organisés par la Fedevaco (Fédération Vaudoise de Coopération), l'un sur la présentation de projets, l'autre sur le suivi financier. Nous avons déposé un dossier de candidature auprès de la Fedevaco afin d'essayer d'obtenir des fonds institutionnels. Pour l'instant, nous n'avons pas encore de réponse.

En décembre, le responsable d'Unité ainsi qu'un expert de la DDC sont venus à Lonay pour une évaluation de la mission. Ce travail est en cours actuellement et le rapport sera présenté d'ici le mois de mai. Il s'agit en fait du renouvellement de notre accréditation auprès de la DDC.

En 2009, nous avons maintenu notre programme habituel d'activités promotionnelles et d'information qui consiste en l'envoi de mailings à partir d'adresses louées, de lettres appels à nos donateurs, production d'un calendrier et de journaux trimestriels, de publication d'articles dans la presse écrite.

Enseignement des filles Negrini et stages :

Trois jeunes filles, Alexandra Wyss de Clarens, Rebecca Genequand et Isabelle Schaerer de Genève sont allées chacune d'elles pour une période de 3 mois chez les Negrini pour l'accompagnement scolaire de leurs filles.

Trois étudiantes en médecine de Genève soit allées faire un stage de 6 semaines à Nilphamari au Bangladesh en juin 2009. Myriam Arnold, Diana Rohr et Anne Aeberhard.

Merci à vous tous de votre support et de votre fidélité. Grâce à vous, d'année en année, nous pouvons honorer nos engagements et continuer d'être une petite lumière d'espoir dans ce monde pour bien des déshérités.

Eric Chollet

Ce rapport était présenté à l'assemblée générale du 20 mars à Yverdon.

PROJETS 2009

En 2009 la Mission Evangélique contre la Lèpre, branche suisse de TLMI, a soutenu des projets pour un montant total de **CHF 1'060'000**. Il s'agit des projets suivants :

Bangladesh :

DBLM Hospital, Nilphamari **CHF 200'000**

Soins médicaux et médicaments, chirurgie reconstructrice, formation professionnelle pour une indépendance financière.

Soudan :

Programme de contrôle léprologique, Khartoum **CHF 125'000**

Soins des ulcères, prévention des invalidités, programmes de réhabilitation socio-économique.

Niger :

Programme de contrôle léprologique et réhabilitation **CHF 100'000**

Soins et réinsertion des personnes affectées par la lèpre. Soutien aux familles les plus pauvres (nourriture et écolage).

Inde :

Hôpital de Salur **CHF 120'000**

Soins médicaux, prévention des invalidités, opération des yeux pour les patients de la lèpre.

Inde :

Centre de formation professionnelle, Nashik **CHF 105'000**

Formation professionnelle d'env. 160 jeunes gens par année, âgés de 15 à 25 ans. 12 formations à choix.

Mozambique :

Programme de contrôle léprologique, Cabo Delgado **CHF 110'000**

Prévention des invalidités et aide à la réinsertion des personnes handicapées.

Népal :

Programme de contrôle léprologique **CHF 200'000**

Prévention des invalidités, chirurgie réparatrice, programmes de réhabilitation socio-économique.

Soutien général versé à TLMI, différentes attributions **CHF 100'000**

**Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de****Mission Evangélique contre la Lèpre, Zurich**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Mission Evangélique contre la Lèpre pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. La Mission Evangélique contre la Lèpre nous a chargés d'effectuer un audit tel que le prévoient ses statuts. La vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ainsi que le rapport supplémentaire destiné à l'assemblée des membres n'incombent pas à ce mandat.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous confirmons que nous satisfaisons aux exigences de la Fondation ZEWO en matière d'aptitude et d'indépendance. Notre audit s'est effectué conformément aux exigences à la révision, pour des organisations titulaires du label de qualité ZEWO qui ne sont pas tenues légalement de faire une révision. Elles prévoient qu'un contrôle doit être planifié et effectué de telle sorte que les principales inexactitudes soient détectées dans les comptes annuels. Le contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle. Nous avons par ailleurs jugé dans son ensemble l'utilisation des principes essentiels de présentation des comptes, les décisions fondamentales d'évaluation ainsi que la représentation des comptes annuels. Nous sommes d'avis que notre contrôle constitue une base suffisante à l'émission de notre jugement.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

Lausanne, le 1^{er} mars 2010

BDO SA



Jean-Frédéric Braillard

Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé



pm Catherine Keller

Annexe Comptes annuels (Bilan, Compte d'exploitation, Annexe)
Rapport de performance (non audité)

Bilan 2009

ACTIF

| | Notes (annexe) | 31.12.2009 CHF | 31.12.2008 CHF |
|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Actif circulant | | | |
| Liquidités | | 819'712.16 | 809'909.79 |
| AFC, impôt anticipé à récupérer | | 5'686.29 | 579.35 |
| Comptes de régularisation actif | 2 | <u>43'531.66</u> | <u>64'306.40</u> |
| | | <u>868'930.11</u> | <u>874'795.54</u> |
| Actif immobilisé | | | |
| Immobilisations corporelles | 3 | <u>3.00</u> | <u>3.00</u> |
| | | <u>3.00</u> | <u>3.00</u> |
| Total de l'actif | | <u><u>868'933.11</u></u> | <u><u>874'798.54</u></u> |

PASSIF

| | Notes (annexe) | 31.12.2009 CHF | 31.12.2008 CHF |
|--------------------------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Fonds étrangers à court terme | | | |
| Comptes de régularisation passif | 4 | <u>18'664.65</u> | <u>31'711.95</u> |
| Capital de l'organisation | | | |
| Capital libre (général) | | | |
| - capital reporté | 5 | 843'086.59 | 761'522.79 |
| - résultat annuel | 5 | <u>7'181.87</u> | <u>81'563.80</u> |
| | | <u>850'268.46</u> | <u>843'086.59</u> |
| Total du passif | | <u><u>868'933.11</u></u> | <u><u>874'798.54</u></u> |

COMPTE D'EXPLOITATION 2009

| | notes (annexe) | 2009 CHF | 2008 CHF |
|---------------------------------------------|-------------------|------------------------|-------------------------|
| Produits | | | |
| Dons | | | |
| - généraux (non affectés) | | 1'564'772.32 | 1'560'916.55 |
| - spéciaux (affectés) | | 9'550.00 | 57'188.00 |
| - fondations (non affectés) | | 41'200.00 | 22'842.25 |
| - fondations (affectés) | | 40'878.50 | 40'000.00 |
| Legs | | 156'157.85 | 137'328.28 |
| Contributions da la DDC aux programmes | | <u>58'800.00</u> | <u>39'200.00</u> |
| Produits de campagnes de collecte de fonds | | 1'871'358.67 | 1'857'475.08 |
| Autres produits d'exploitation | | <u>14'701.60</u> | <u>9'852.20</u> |
| | | <u>1'886'060.27</u> | <u>1'867'327.28</u> |
| Coûts de fourniture de la prestation | | | |
| Charges de projets | | | |
| - projets financés | 6 | -1'064'200.00 | 1'000'000.00 |
| - commerce équitable, Bangladesh | | -80'360.45 | -66'471.15 |
| - charges d'accompagnement de projets | | -84'206.15 | -79'737.20 |
| Frais administratifs | | | |
| - frais de campagnes de collecte de fonds | | -289'930.87 | -300'191.05 |
| - frais de personnel | | -299'012.05 | -275'134.05 |
| - autres frais administratifs | | <u>-63'004.90</u> | <u>-50'784.85</u> |
| | | <u>-1'880'714.42</u> | <u>1'772'318.30</u> |
| Résultat intermédiaire | | <u>5'345.85</u> | <u>95'008.98</u> |
| Résultat financier | | | |
| Produits financiers | | 16'246.44 | 1'655.35 |
| Charges financières | | <u>-14'410.42</u> | <u>-15'100.53</u> |
| | | <u>-1'836.02</u> | <u>-13'445.18</u> |
| Résultat annuel | | <u>7'181.87</u> | <u>81'563.80</u> |

ANNEXE

1. Principe de présentation et de publication des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes des Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Les dons et legs sont enregistrés selon les flux financiers (cash basis), indépendamment de la date d'engagement des fonds pour un projet donné. Les autres charges et produits sont délimités en fonction de la période à laquelle ils prennent effet (Accrual Basis).

2. Comptes de régularisation actif

Ce montant comprend essentiellement le coût des cartes destinées à accompagner les mailings de janvier 2010, montant payé par avance en décembre 2009.

3. Immobilisations corporelles

Il s'agit de l'équipement du bureau de Lonay, dont en particulier les machines et les meubles de bureau ainsi que l'équipement informatique.

La valeur vénale de ces équipements est considérée comme négligeable.

Les immobilisations corporelles sont assurées pour les risques d'incendie et les éléments naturels pour un montant de CHF 55'000.00 (sans changement).

4. Comptes de régularisation passif

Il s'agit de divers frais d'exploitation concernant l'exercice 2009, dont le règlement est intervenu en 2010.

5. Tableau de variation du capital

| | Saldo au | Variation | Saldo au |
|-------------------------|-------------------|-----------|-------------------|
| | <u>01.01.2009</u> | | <u>31.12.2009</u> |
| | CHF | CHF | CHF |
| Capital libre (général) | 843'086.59 | 7'181.87 | 850'268.46 |

Il est précisé que les dons affectés ont été utilisés conformément aux buts spécifiques définis par les donateurs. Dès lors que l'Association ne gère aucun fonds affecté au 31 décembre 2009, le résultat de l'exercice sous rubrique s'ajoute au capital libre reporté (général) de l'organisation.

6. Projets financés

Le financement des projets est systématiquement effectué sous l'égide de "The Leprosy Mission International" ("TLM"), Brentford (Angleterre).

7. Frais de campagnes de collecte de fonds

| | 2009 | 2008 |
|------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Cette rubrique se décompose comme suit : | CHF | CHF |
| Frais d'impression des mailings | 98'330.90 | 105'752.75 |
| Annexes aux mailings | 28'450.60 | 42'292.90 |
| Frais de port | 123'369.20 | 121'940.35 |
| Autres Frais | 39'780.17 | 30'205.05 |
| | 289'930.87 | 300'191.05 |

8. Indemnités versées aux membres des organes dirigeants (Comité national et Comité de direction)

Les membres des organes dirigeants (Comité national et Comité de direction) travaillent à titre bénévole. Aucune indemnité, quelle qu'en soit la nature, n'a été versée durant l'exercice 2009.

9. Prestations non rémunérées / travaux bénévoles

Les membres du Comité national et du Comité de direction ont fourni au total environ 150 heures de travail bénévole. En 2009, le Comité national s'est réuni à trois reprises alors que le Comité de direction siégeait à deux reprises.

10. Transactions avec des organisations liées

L'ensemble des moyens affectés aux projets sont mis à disposition de "TLMI" pour ses programmes d'aide.

11. Plan de prévoyance

Le personnel administratif est assuré dans le régime de la prévoyance professionnelle par l'affiliation à une fondation collective gérée par une compagnie d'assurances.

Il n'existe pas d'avantages économiques ni d'engagements économiques envers l'institution de prévoyance à porter au bilan, selon la définition de la norme Swiss GAAP RPC 16. Les charges de prévoyance compris dans les frais de personnel ont représenté un montant de l'ordre de CHF 20'000.00 contre CHF 18'000.00 l'exercice précédent.

RAPPORT DE PERFORMANCE

1. But de l'Association

La Mission Evangélique contre la Lèpre est la branche autonome en Suisse de "The Leprosy Mission International" ("TLMI"), dont le siège est à Brentford, Angleterre.

Elle a pour but de soutenir le travail d'aide spirituelle et médical de "TLMI". Elle cherche à atteindre cet objectif par

- l'information au public et aux donateurs sur la maladie de la lèpre, sur ses conséquences et les moyens de lutte à sa disposition ;
- la recherche de médecins et personnel soignant pour les régions endémiques, pour autant que des forces nationales ne soient pas à disposition. Un accent tout particulier est donné à la formation du personnel local pour une remise/reprise des responsabilités ;
- la mise à disposition de moyens financiers permettant de couvrir les frais de "TLMI" inhérents aux programmes lèpre, aux bâtiments, équipements, instruments et matériel, ainsi qu'à la fourniture de médicaments si ces derniers ne peuvent pas être payés par les malades eux-mêmes.

Les moyens financiers sont procurés par :

- les collectes de dons (donateurs privés, églises, fondations, clubs, etc.) ;
- les revenus provenant de la vente de publications et d'imprimés, de rencontres publiques, de bazars, de conférences, etc. ;
- de legs et donations.

2. Les organes dirigeants et la durée de leur fonction

Le **Comité national** est composé de 7 membres, nommés pour une période de 3 ans. Les membres sont rééligibles.

Il s'agit des personnes suivantes :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| · Joël Sommer, Wiedlisbach | Président |
| · Christian Favre-Bulle, Echallens | Membre |
| · Jean-Luc Gassmann, Fribourg | Membre |
| · Jan Kuny, Dietikon | Membre |
| · Andreas Manig, Effretikon | Membre |
| · Rudolf Preisig, Teufen | Membre |
| · Daniel Wahl, Bottmingen | Membre |

Le Comité national définit notamment la stratégie et l'organisation de l'Association.

Quant au **Comité de direction**, il porte la responsabilité de la gestion.

Il est composé des personnes suivantes:

- Kurt Bütikofer, Oetwil am See
- Eric Chollet, Gollion
- Katharina Fahrni Ritz, Berne
- Joël Sommer, Wiedlisbach
- Markus Freudiger, Wiedlisbach

L'Association est engagée par la signature collective à deux des personnes habilitées.

3. Prestations fournies en relation avec les fonds mis à disposition

L'Association atteint les objectifs qu'elle s'est fixés.

Pour ce faire, elle dispose d'une structure administrative légère et adaptée au volume de l'activité. Celle-ci a contribué à réunir des dons généraux non affectés provenant de donateurs individuels qui ont totalisé CHF 1'565'000.00 en 2009 contre CHF 1'561'000.00 en 2008.

En 2009, l'Association a soutenu des projets à concurrence d'un montant de CHF 1'060'000.00.

Ces projets ont été les suivants:

| | CHF |
|---------------------------------------------------------------|------------|
| -DBLM Hospital, Nilphamari, Bangladesh | 200'000.00 |
| -Programme de contrôle léprologique, Khartoum, Soudan | 125'000.00 |
| -Programme de contrôle léprologique et réhabilitation, Niger | 100'000.00 |
| -Hôpital de Salur, Inde | 120'000.00 |
| -Centre de formation professionnelle, Nasik, Inde | 105'000.00 |
| -Programme de contrôle léprologique, Cabo Delgado, Mozambique | 110'000.00 |
| -Programme de contrôle léprologique, Anandaban, Nepal | 200'000.00 |
| -Soutien général versé à TLMI, différentes attributions | 100'000.00 |

L'Association choisit de soutenir des programmes portant sur plusieurs années, sans pour autant être liée.

Cette méthode a pour avantage de permettre aux donateurs d'être précisément informés sur le développement et le progrès des programmes



Mission Evangélique contre la Lèpre

ch. de Réchoz 3
CH-1027 Lonay

Tél : 021 801 50 81

Fax : 021 803 19 48

E-mail : mecl@bluewin.ch

www.lepramission.ch

CCP : 10-4835-5

